



Assemblée générale

Distr. limitée
19 février 2016
Français
Original : anglais

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

16-24 février 2016

Projet de rapport

Rapporteuse : Nadia Alexandra **Kalb** (Autriche)

IV. *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies et Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*

1. Lors de l'échange de vues général qui a eu lieu aux 281^e et 282^e séances du Comité spécial, les 16 et 17 février 2016, les délégations se sont félicitées du travail que le Secrétariat continuait de faire pour mettre à jour le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et résorber le retard pris dans leur établissement. Elles ont rappelé que ces deux publications étaient des outils de référence utiles et des moyens efficaces de préserver la mémoire institutionnelle de l'Organisation et qu'elles contribuaient pour beaucoup à la diffusion des travaux de l'Organisation. Plusieurs délégations ont insisté sur le fait qu'il fallait résorber le retard pris dans l'établissement du volume III du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*.

2. Les délégations ont remercié les États Membres ayant versé des contributions aux deux fonds d'affectation spéciale créés pour les répertoires, ce qui avait aidé à résorber le retard pris dans l'établissement de ces publications, et ont engagé les États Membres à verser de nouvelles contributions.

3. À sa troisième réunion, le Groupe de travail plénier a été informé par des représentants du Secrétariat de l'état d'avancement de l'établissement des deux répertoires.

4. Pour ce qui est du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, il a été signalé que les recherches et les études sur les Articles 52 et 54 pour le volume III des Suppléments n^{os} 7 à 9 (1985-1999) menées par la faculté de droit de l'Université d'Ottawa avaient été achevées. Des études sur l'Article 33 1) et l'Article 53 pour les Suppléments n^{os} 7 à 9 avaient aussi été réalisées et étaient en cours d'examen. Les études sur les Articles 41, 52 et 54 pour le Supplément n^o 10 (2000-2009) avaient également progressé et les travaux portant sur le Supplément



n° 11 (2010-2015), notamment sur l'Article 13 1) a), avaient commencé. La fonction de recherche en texte intégral du site Web du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* permettait d'effectuer une recherche dans 43 volumes déjà publiés, ainsi que dans les versions préliminaires des études en cours d'examen.

5. La coopération avec l'Université d'Ottawa s'était poursuivie, ce qui avait permis d'achever plusieurs études. Cette coopération de longue date avec l'Université Columbia devrait reprendre dans un proche avenir. Le Secrétariat avait également bénéficié de l'aide de stagiaires. Il avait demandé aux délégations, comme il l'avait déjà fait à la Sixième Commission, de lui faire transmettre les manifestations d'intérêt d'établissements universitaires en vue d'une éventuelle coopération sur le *Répertoire*. À ce jour, des contacts avaient été pris avec deux établissements universitaires de la région Asie-Pacifique.

6. Depuis sa création, en 2005, le fonds d'affectation spéciale avait reçu plus de 136 000 dollars, ce chiffre n'incluant pas les dons effectués en 2016. Après avoir consacré une partie de cette somme à l'élaboration d'études pour le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, il disposait encore de 41 800 dollars.

7. S'agissant du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*, il convenait de noter que, pendant l'année écoulée, le Service de la recherche sur la pratique du Conseil de sécurité et sur la Charte de la Division des affaires du Conseil de sécurité avait travaillé à l'élaboration des Suppléments n°s 18 et 19, portant sur la période 2012-2015.

8. À l'exception de deux parties, le Supplément n° 18, qui couvre les années 2012 et 2013, avait été achevé et un avant-tirage avait été publié sous forme électronique sur le site Web du Conseil de sécurité. Le travail préparatoire à l'établissement du Supplément n° 19, portant sur 2014 et 2015, avait été effectué méthodiquement ces deux dernières années en répertoriant les pratiques les plus récentes du Conseil dans une base de données interne et en compilant des documents pertinents. Plusieurs chapitres de ce supplément seraient publiés sur le site Web au cours du second semestre de 2016. L'avancée des travaux relatifs au Supplément n° 19 dépendrait des ressources disponibles. La traduction du *Répertoire* dans toutes les langues officielles et la publication des suppléments achevés portant sur la période allant de 1993 à 2001 se poursuivait. Le Supplément n° 16 avait été publié sur support papier en mars 2015.

9. Il a également été souligné qu'en plus des versions électroniques du *Répertoire*, le site Web du Conseil de sécurité présentait, entre autres, des tableaux et des graphiques donnant un aperçu des faits de l'histoire intéressant les travaux du Conseil, les principaux éléments de la pratique du Conseil en 2015 et des tableaux et graphiques des composantes des mandats confiés aux missions de maintien de la paix et aux missions politiques en cours, ce qui permettait de comparer les mandats dans le temps et d'une mission à l'autre. La convivialité, la fiabilité, la précision et l'efficacité de la fonction de recherche du site Web avaient été améliorées.

10. Le Service de la recherche sur la pratique du Conseil de sécurité et sur la Charte avait répondu à de nombreuses demandes d'information concernant la pratique actuelle et passée du Conseil et de ses organes subsidiaires. Outre son travail sur le *Répertoire*, il avait également résorbé le retard pris dans

l'établissement du volume III du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, qui était disponible sur le site Web du *Répertoire*. En outre, il avait été souligné que l'établissement et la publication du *Répertoire* continuaient de dépendre des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale et du parrainage des services d'experts associés.

11. À l'issue de la présentation des rapports par les représentants du Secrétariat, plusieurs délégations ont demandé des précisions sur certaines études et sur les modalités de coopération avec les établissements universitaires. Le Secrétariat a été invité à élargir sa coopération avec ces établissements et à recourir plus souvent au programme de stages, tout en assurant une représentation géographique équitable des chercheurs et des étudiants travaillant sur ces études. Certaines délégations ont également demandé au Secrétariat d'accélérer la traduction et l'établissement des versions papier des deux répertoires. Le Secrétariat a indiqué qu'il apprécierait que les établissements universitaires de toutes les régions manifestent leur intérêt de coopérer avec lui sur le *Répertoire*. Il a souligné que le Secrétariat était responsable au premier chef de la qualité des études, lesquelles faisaient l'objet d'un examen approfondi de la part des départements concernés.
